UPSA | AGVS
Union professionnelle suisse de l'automobile
Centre de formation UPSA-VAUD
Av. des Sports 12, CH-1400 Yverdon-les-Bains

Test d'aptitudes Section vaud

agrafe

Photo

agrafe

N° _____ ***(transmis lors du test)***

Fiche d'inscription

Date du test : _____ ***(code : _____)***
(laisser blanc)

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA/Localité : _____

Tél. privé : ____ / _____ Tél. portable : ____ / _____

E-mail : _____

Formation souhaitée : ***(mettre une croix, 2 choix possibles au maximum)***

- ☐ Mécanicien en maintenance d'automobile véhicules légers
- ☐ Mécanicien en maintenance d'automobile véhicules utilitaires
- ☐ Mécatronicien d'automobile véhicules légers
- ☐ Mécatronicien d'automobile véhicules utilitaires
- ☐ Mécanicien deux roues (cycles, petites cylindrées, motocycles)
- ☐ Assistant ou gestionnaire du commerce de détail

Scolarité obligatoire : ☐ VSO (options) ☐ VSG (générale) ☐ VSB (baccalauréat)

Autre : _____

Perfectionnement : ☐ OPTI ☐ SEMO ☐ RAC1 ☐ RAC2

Nombre d'années d'école en langue française : _____

Commentaires : ***(laisser blanc, pour l'expert)***

_____

_____

_____

➔ joindre le bulletin scolaire et une photo passeport

UPSA | AGVS
Union professionnelle suisse de l'automobile
Centre de formation UPSA-VAUD
Av. des Sports 12, CH-1400 Yverdon-les-Bains

Si vous êtes déjà en apprentissage, précisez lequel :

_____

Si vous avez déjà une activité professionnelle, précisez laquelle :

_____

Si vous avez déjà effectué un stage dans un garage, précisez chez qui :

_____

Si vous avez déjà une place en vue, précisez chez qui :

_____

Si vous vous êtes déjà présenté à un examen d'aptitudes, précisez pour quelle profession :

_____

Si vous ne pouvez pas commencer un de ces apprentissages choisis, quelle autre profession choisiriez-vous ?

_____

Règlement du test d'aptitudes UPSA-VAUD :

1. L'UPSA-VAUD organise le test d'aptitudes, décide de leur déroulement et de leur contenu.
2. Le responsable du test nommé par l'UPSA-VAUD peut interrompre le test et refuser un candidat en cas de tricherie, d'impolitesse ou de tout autre comportement dérangeant.
3. Il n'existe pas de possibilité de recours contre les notes attribuées au test d'aptitudes par l'UPSA-VAUD.
4. Le test d'aptitudes est un document confidentiel, qui ne peut être consulté que sur place au secrétariat du Centre de Formation à Yverdon-les-Bains, et en aucun cas reproduit.

Le candidat et son représentant légal reconnaissent le règlement de l'examen d'aptitudes de l'UPSA-VAUD, et déclarent en outre, se soumettre aux décisions de l'UPSA-VAUD.

Votre candidature ne sera retenue que sur formulaire dûment rempli, daté et signé par vous-même et par le représentant légal pour les mineurs. Seuls les dossiers complets, retournés par courrier (voir adresse en haut de page), seront pris en considération.

Lieu et date : _____

Signature du candidat : _____

Signature du représentant légal : _____
(pour les mineurs)

Délai d'inscription au 16 mars 2012

➔ ***joindre le bulletin scolaire et une photo passeport***